

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 novembre 2016

ADAPTATION DES TERRITOIRES LITTORAUX AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 3959)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD4

présenté par
Mme Got, rapporteure

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« Elle »,

les mots :

« La stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.